

REUNION PUBLIQUE
CONSEIL COMMUNAL 3
26 JANVIER 2022

La réunion du jour, conformément aux engagements annoncés lors de la rencontre du 29 novembre dernier, a pour but de présenter les propositions d'aménagements qui découlent des retours du groupe de travail des habitants du Conseil Communal 3. Aujourd'hui, il s'agit de valider les grands principes d'aménagement de la place Peylanne.

Madame FABRE-TABOURIN présente le diaporama ci-joint.

Les attentes exprimées par le groupe habitant du conseil communal (réunion du 25 novembre 2021) :

- Supprimer les jardinières en béton
- Créer un lieu de vie
- Trouver une cohérence avec l'espace vert privé contiguë

En résumé, il est proposé de planter une haie en bordure de la rue Bontemps, de retirer les jardinières existantes pour les remplacer par des plantations en pleine terre. Cette proposition correspond d'ailleurs à une exigence imposée par le règlement de « Ville fleurie » nécessaire pour obtenir une 3^{ème} fleur.

En parallèle, il est proposé de prolonger les plantations d'une haie pour avoir une logique de continuité et de végétalisation sur la parcelle qui, il faut le rappeler, n'appartient pas à la Ville. En effet, elle est une propriété du bailleur social qui gère la résidence Frédéric Sévéne et il faudra son accord pour y entreprendre un aménagement. Des discussions sont en cours notamment avec son représentant qui est d'ailleurs présent à la réunion.

Lors des échanges qui s'engagent à l'issue de la présentation, il est souligné l'importance pour des riverains, notamment les résidents de la RPA Bel Air, qu'un abri bus soit installé sur l'emplacement de l'arrêt existant. La Ville et le bailleur vont solliciter Bordeaux Métropole et TBC, en charge des questions de mobilités, pour trouver une solution.

Un autre point est à régler : l'emplacement de la benne d'encombrants. Pour rappel, elle est positionnée un jour par mois sur la place. Ce ne sera plus possible après son réaménagement. Tous les riverains présents à la réunion valident le fait de la déplacer. Il leur est demandé leur avis pour trouver un nouveau site adapté. Les services de la Ville vont donc étudier les différentes possibilités et proposerons une solution lors de la prochaine réunion.

Il est également acté par les participants que la Ville renforce la végétalisation par rapport au schéma proposé ce soir sur la portion de la place située sur la rue Zubietta (à la place des jardinières) tout en conservant un espace libre en son milieu pour laisser la possibilité d'y organiser des activités (repas de quartier, mini spectacle, pétanque...).

De même, il est validé le principe de ne pas implanter un éclairage public sur la place.

Enrichie des échanges de ce soir les services techniques vont abonder le projet et il est proposé de revenir présenter le nouvel aménagement devant les riverains le 15 Mars à 18h salle François MAURIAC.

La séance est levée à 18h50.